

Le 21 mars 2025

**Pollution aux huiles minérales à Anthy-sur-Léman :
Thonon Agglomération et la commune mobilisées**

Dans la soirée du jeudi 20 mars 2025, les équipes du service Eau et Assainissement de Thonon Agglomération ont été alertées d'un nouvel épisode de pollution aux hydrocarbures dans le lac Léman, à Anthy-sur-Léman. Elles se sont immédiatement rendues sur place afin d'évaluer la situation. Dès ce vendredi 21 mars matin, accompagnées d'un élu de la commune, de la police municipale et de la brigade nautique, les investigations se sont poursuivies dans la continuité des constatations réalisées depuis 2024.

En effet, cet incident fait écho à un premier épisode survenu en mai 2024 sur lequel une forte mobilisation avait déjà été menée. Depuis cette date, le secteur était suivi et connaissait sporadiquement de légères pollutions malgré les contrôles réguliers et divers rappels. Diffuses, elles étaient très complexes à remonter.

► **Premières analyses et information aux riverains**

Dès la connaissance du problème, des mesures avaient été réalisées. En juin 2024 la présence d'huiles minérales est établie. Un courrier était adressé à l'ensemble des riverains et industriels du bassin versant dès le 4 juillet 2024 pour les informer de ces phénomènes et leur rappeler les bonnes pratiques à adopter (raccordement aux eaux usées, pas de déversement dans les pluviales, etc.).

► **Renforcement des contrôles et réunion publique**

Des contrôles ont été menés à compter de l'été 2024 et sont poursuivis régulièrement depuis auprès des riverains et entreprises pour vérifier la conformité des raccordements et localiser la source de la pollution.

Ces investigations approfondies ont permis d'identifier plusieurs non-conformités. Celles-ci ont été notifiées aux propriétaires, fin 2024, accompagnées d'une mise en demeure de les résorber.

Afin de pouvoir répondre aux interrogations des riverains, une réunion publique a été organisée le 11 mars 2025, rassemblant élus, riverains et agents de Thonon Agglomération afin de partager les avancées et répondre aux préoccupations.

► **Le responsable identifié**

Le 17 mars 2025, des traces de polluants ont à nouveau été détectées autour de la Route Impériale à Anthy-sur-Léman et leur origine a été retracée jusqu'à un ouvrage de stockage d'huiles usagées défectueux d'un garage automobile.

Le responsable identifié a été immédiatement averti de la situation et sommé d'arrêter immédiatement le rejet. Thonon Agglomération déploie les moyens nécessaires pour remédier à la situation, assurer le suivi des impacts et prévenir tout risque de récurrence.

L'incident du 20 mars met en avant le non-respect de nos consignes et nous amène à déposer plainte.

Une action inscrite dans une démarche globale

Au-delà de cette intervention spécifique, Thonon Agglomération a initié depuis l'été 2023 l'élaboration d'un **schéma directeur des eaux pluviales**, un outil de gestion stratégique qui permet d'accompagner efficacement le territoire dans la gestion des eaux pluviales urbaines. Ce schéma visera à répondre à plusieurs objectifs dont :

- Etablir un état des lieux du patrimoine du système de gestion des eaux pluviales
- Etablir un diagnostic complet de l'état structurel et de la capacité hydraulique du réseau
- Réaliser un diagnostic qualitatif de la gestion des eaux pluviales
- Proposer des scénarii visant à améliorer la l'hydraulique et l'impact des eaux pluviales sur les milieux récepteurs
- Etablir un programme d'action et d'exécution pour les prochaines années

Un engagement collectif pour la préservation du Léman

Plus de 500 points de sortie du réseau d'eaux pluviales sont recensés sur le territoire. Chaque exutoire représente une voie directe vers le milieu naturel le plus proche. C'est pourquoi il est de la responsabilité de chaque habitant/professionnel de ne rien jeter dans les ouvrages de gestions des eaux pluviales (grilles, avaloirs, fossés, etc.) sous peine de les retrouver au milieu naturel.

La préservation du lac Léman est un enjeu de responsabilité collective et nous devons rester vigilants face aux risques potentiels.

CONTACT PRESSE : Caroline BLONDET

Service communication

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-blondet@thononagglo.fr